N°31_Décembre 2017

HAUT PAYS BIGOUDEN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avec vous Ganeoc'h

Gourlizon, Guiler sur Goyen, Landudec, Peumerit, Plogastel St Germain, Plonéour-Lanvern, Plovan, Plozévet, Pouldreuzic, Tréogat

Inauguration et portes ouvertes du siège communautaire

p.7

Vie locale...

De nouveaux exploitants à Ty Mô Jet ..... p. 9

Subvention...

Access' Habitat, subvention pour l'acquisition de logement ..... p. 6

Actualité...

Mutualisation du service IADS ..... p. 8

CCHPB, 2A rue de la Mer 29710 POULDREUZIC - **Tél. 02 98 54 49 04** - *info@cchpb.com* - *www.cchpb.bzh*

Sujets institutionnels...

Ouverture de la Maison de Services Au Public 04

Inauguration et portes ouvertes du nouveau siège administratif de la communauté de communes 05

Aide locale à l'accession abordable ACCESS' HABITAT 06

Du changement sur votre facturation d'eau 06

Réflexion sur les tarifs des centres de loisirs 07

Troc' Textile créatif 2017 07

Évolution du Service Instruction des Autorisations du Droit des Sols 08

Sujets locaux...

Ty Mô jet, une reprise réussie ! 09

200 ans d'histoire sur Landudec 09

Collectif des Biblothèques du Haut Pays Bigouden 10

Aventure littéraire à Gourlizon 10

Inauguration de la plaque Pierre-Jakez HÉLIAS à l'école de Pouldreuzic 11

Entreprise familiale Kerné Mesmeur POULDREUZIC 12

Le Patrimoine de Plogastel 13

Obtention du label Éco-École à Georges Le Bail 14

Le Printemps des Artistes 14

Programme Culturel Dihun 15/16

Directeur de la publication : Pierre PLOUZENNEC, Président de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

Rédaction : Emmanuelle RASSENEUR, Vice-présidente à la Communication et à la Prospective de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

Comité de rédaction : Agents et élus de la communauté de communes

Crédit photos : Agents et élus de la la communauté de communes

Direction artistique : Thierry CARON
contact@artcomedition.net - 06 01 15 04 27

Illustrations : © David Mathieu - Fotolia

Impression : Imprimerie du Commerce, Quimper

Communauté(s)

Le 28 septembre dernier, le conseil communautaire du Haut Pays Bigouden m'a accordé sa confiance en me portant à la présidence de la communauté.

Intervenant à mi-mandat, sans renouvellement de ses membres, cette élection ne peut que s'inscrire dans la poursuite de notre action collective telle qu'elle fut portée par mes prédécesseurs, Ambroise GUELLEC et Michel CANEVET : souci permanent de l'intérêt général et développement équilibré du territoire.

Longtemps précurseurs avec la prise en charge de nombreuses compétences proches des administrés : jeunesse et culture, établissements d'accueil des personnes âgées, déchets, voirie, assainissement, eau potable, etc., vos conseillers communautaires ont toujours été attentifs à la représentation de chaque commune au sein de l'exécutif. Avec le concours des services, ils ont, au cours des mandats successifs, fait naître une collectivité de proximité, complémentaire par son action avec chacune de nos communes. Ce chemin, le « fait communautaire », indissociable de « l'esprit communautaire », nous continuons à le bâtir.

Imagine-t-on quelles auraient été les marges d'action de nos communes sans notre communauté au cours de ces dernières années ? Comment satisfaire les attentes légitimes de la population, comment répondre aux besoins des acteurs économiques, comment faire face aux nouvelles contraintes réglementaires, budgétaires ou au désengagement progressif de l'État ?

Cette appréhension rétrospective, nous pouvons et devons la projeter sur les prochaines échéances.

Trois ministres, dont le premier, qui se sont succédé sur l'estrade à l'occasion du dernier congrès de l'Association Des Communautés de France à Nantes en octobre dernier, nous ont assuré qu'il n'y aurait pas de nouveaux« big-bang » territorial au cours de cette mandature. Promesse rassurante tant nous avons besoin de stabilité pour évaluer et assimiler les conséquences des dernières réformes.

Cependant, cet engagement ne vaut que pour les trois années qui viennent. Alors que nous nous réjouissions de la suppression du seuil des 20 000 habitants pour pouvoir maintenir notre communauté, d'autres territoires, jusque-là peu ou pas structurés, se sont organisés : certains en méga communautés autour de villes centre, d'autres en quasi départements autour des métropoles. Pour quelques-uns, ils en font aujourd'hui les frais et il n'est pas certain que la représentation démocratique ou la bonne gouvernance en sortent gagnants. Il n'en demeure pas moins que cette échelle tend à devenir une norme et pose la question de notre évolution future.

Plusieurs scénarii peuvent être raisonnablement imaginés, depuis le statu quo avec un renforcement des coopérations intercommunautaires, jusqu'à la création d'une grande communauté autour de Quimper : une communauté bigoudène, une communauté Ouest Cornouaille, avec ou sans pôle métropolitain, avec ou sans communes nouvelles…

En fait, la forme importe peu. Ce qui compte c'est la pertinence du projet et la capacité politique à le porter. La taille idéale est une chimère. Sa géométrie varie selon le type d'actions et sa puissance financière peut se payer au prix

de destin, territoire de projets.

de son fonctionnement démocratique. Selon l'avenir des départements, de nouvelles compétences incomberont aux collectivités territoriales. Selon l'évolution des dotations financières de l'État et de la fiscalité locale, de nouvelles mutualisations s'imposeront à nous. Sans les précipiter, nous devons nous y préparer.

La période à mi-parcours du mandat est propice à cette réflexion. Vos élus ont acquis une expérience. Ils ont noué des contacts et des relations de travail avec leurs homologues des collectivités voisines. Ils mesurent leurs actions comme leurs limites, perçoivent également avantages et inconvénients d'un élargissement de nos territoires.

C'est le moment de porter ce débat car il ne serait pas responsable de notre part qu'il échoie aux conseillers de la prochaine mandature sitôt élus.

C'est le moment car nous avons le temps de l'asseoir sur une large concertation démocratique. Peut-être, d'en faire un sujet des prochaines élections municipales et éviter ainsi, comme ce fut le cas ailleurs, qu'il doive être précipitamment tranché sitôt après avoir été exposé.
Cette réflexion, nous devons la porter devant les habitants de nos territoires, sans idée préconçue, sans être prisonniers de nos certitudes mais en étant confiants dans notre capacité collective à bâtir un avenir prometteur.

A toutes et à tous, bonne et heureuse année 2018.

Bloavez mad.

" L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare "

Maurice BLONDEL.

Pierre PLOUZENNEC
Président de la communauté de communes

Chantier du nouvel équipement communautaire de Plogastel Saint Germain

La salle multifonction à dominante sportive d'une surface totale de 2 500 m², est en cours de construction.
Pierre PLOUZENNEC, Président de la CCHPB, accompagné des Vices Présidents de la Communauté des Communes ont visité le chantier en décembre dernier.

Au final, un vaste bâtiment constitué d'une aire sportive et d'une salle multi activités sera accessible par la population du territoire. Des compétitions régionales pourront s'y dérouler, 300 spectateurs y assister.
Le projet de l'architecte Jacky GRIMAULT s'intègre dans l'environnement de l'espace du Leurré à Plogastel Saint Germain; il sera équipé, entre autres, d'un mur d'escalade, appelé plus techniquement Structure Artificielle d'Escalade et les dimensions intérieures permettront la pratique du tir à l'arc.

Les élus du Bureau Communautaire sur le chantier du nouvel équipement communautaire à Plogastel Saint Germain

Les locaux de la Maison de Services Au Public

Ouverture de la Maison de Services Au Public

La Maison de Services Au Public du Haut Pays Bigouden a ouvert ses portes le 4 septembre 2017, dans les locaux de la communauté de communes à Pouldreuzic. Celle-ci est localisée au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment et comprend un accueil, des bureaux de permanence et un point d'accès au numérique. Priscilla a également été recrutée à temps complet pour assurer les missions d'animatrice en MSAP et d'accompagnement du public aux usages numériques. Elle pourra, par exemple, vous aider à naviguer sur les sites internet de la CAF et de Pôle Emploi.

Priscilla et les partenaires de la MSAP

Permanences :

Du lundi au jeudi

de 9 h 00 à 12 h 00 et

de 13 h 30 à 17 h 00

Partenaires	Permanences
Emploi, formation et insertion professionnelle	
Mission locale : accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire (hors contrat d'apprentissage), en recherche d'emploi et/ou de formation.	Sur RDV, le mardi – le mercredi – le jeudi Tél. : **02 98 66 12 81**
ACTIFE (Action territoriale pour l'insertion, la formation et l'emploi) : accompagnement des bénéficiaires du RSA et des demandeurs d'emploi de longue durée.	Sur RDV et sur prescription Pôle emploi : le mercredi et le jeudi. Tél. : **02 98 64 80 20**
Social	
CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)	Assistante sociale sur RDV, le jeudi matin. Tél. : **02 98 66 07 50**
Habitat et Logement	
ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) Information et conseil sur le logement.	1er mercredi après-midi du mois Tél. : **02 98 46 37 38** Sur RDV de 14h – 15h : Études de financement Sans rdv de 15 h à 17h : Consultations juridiques, fiscales et financières
Espace-Info-Energie : conseils sur les aspects techniques de votre projet de construction, de rénovation, de chauffage, d'équipement d'énergie renouvelable et sur l'allègement de vos factures d'énergie.	Sur RDV - 3ème mercredi matin du mois Tél. : **02 98 64 46 61**
Citémétrie : aides pour l'amélioration de l'habitat.	Sans RDV – 1er mercredi matin du mois de 9h à 12h Tél. : **02 98 50 53 94**
Justice et Droit	
Agora Justice : accès aux droits, aide aux victimes.	Sur RDV – 1 fois tous les 2 mois
Entreprise	
Chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère : information et conseil sur la création et la reprise d'entreprise artisanale.	Sur RDV – 2 lundis par mois Tél. : **02 98 76 46 46**

Le siège administratif

Inauguration et portes ouvertes du nouveau siège administratif de la communauté de communes

Face au développement de ses compétences, la communauté de communes a engagé des travaux d'extension de son siège administratif à Pouldreuzic. Les travaux qui ont débuté en février 2016, se sont achevés en avril 2017.

Les 23 et 24 juin 2017, une inauguration ainsi qu'une porte ouverte ont été organisées. Ces évènements, dont le mot d'ordre était la convivialité, fut l'occasion d'aller à la rencontre de la population afin de présenter et valoriser les métiers de la communauté de communes.

L'inauguration du 23 juin a démarré par un après-midi réservé aux agents de la communauté, du Centre Intercommunal d'Action Sociale et des communes. Ils ont pu visiter les locaux et rencontrer divers partenaires comme la Mutuelle Nationale Territoriale et le Comité National d'Action Sociale. Le groupe de musique « les Musiciens Voyageurs » du Foyer-Logement de La Trinité sont également venus faire une représentation. Enfin, la soirée, plus protocolaire, a rassemblé près de 250 personnes qui ont répondu présent à l'invitation lancée par la communauté. Ils ont pu visiter les nouveaux locaux et participer à un buffet convivial composé de produits locaux.

Le 24 juin, la communauté de communes a ouvert ses portes aux habitants. Diverses rencontres avec les agents le matin et les élus l'après-midi ont été proposées. L'objectif était de partager un moment convivial afin de présenter les missions et les actions de la communauté de communes qui impactent le quotidien des habitants. Enfin, cette journée a été ponctuée par des animations et des ateliers : le groupe de musique Lyzzards a animé une partie de la matinée et le cabinet d'architecte BRULÉ a réalisé une présentation technique de ce bâtiment labellisé Passivhaus (bâtiment passif) l'après-midi.

Rencontre autour d'un buffet convivial

Un après-midi consacré aux agents

Aide locale...

Aide locale à l'accession abordable
ACCESS' HABITAT

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden soutient l'accession des ménages aux revenus modestes qui font le choix d'une acquisition avec travaux dans l'habitat ancien situé dans la zone agglomérée des bourgs.

Le dispositif **ACCESS' HABITAT** prévoit de soutenir 10 ménages par an. L'aide est unique et forfaitaire et prend la forme d'une subvention de 5 000 €.

ACCESS' HABITAT est cumulable avec les aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (**OPAH**) dénommée « Osez rénover » ainsi que l'aide au ravalement des façades.

Vous êtes concernés si...

- Vous êtes primo-accédant (vous n'avez pas été propriétaire de votre résidence principale au cours des deux dernières années)
- Vous occuperez le logement au titre de la résidence principale
- Vos ressources ne dépassent pas le plafond du prêt à taux zéro de l'État
- Le logement acquis a plus de 20 ans et est situé en zone agglomérée
- Le coût de l'acquisition est de 100 000 € maximum (frais d'agence et de notaire inclus)
- L'acquisition sera suivie de travaux de rénovation énergétique.

Pour bien vérifier votre éligibilité au dispositif **ACCESS' HABITAT**, contactez l'**ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) au : **02 98 46 37 38 - www.adil29.org**

Permanences

- **CC du Haut Pays Bigouden** - MSAP
  1er mercredi du mois, de 14 h à 17 h.
- **Mairie de Plonéour-Lanvern**
  3ème vendredi du mois, de 9 h à 12 h.

Si vous êtes éligible, l'ADIL vous remet le dossier **ACCESS' HABITAT** et vous oriente dans la démarche à suivre. La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden coordonne votre demande et instruit votre dossier complet à l'issue de la démarche.

ATTENTION : le dossier de demande de subvention doit être déposé avant l'acquisition du logement.

Service Public...

Du changement sur votre
facturation d'eau

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité apportée à ses usagers, la communauté de communes et son délégataire, la société SAUR, ont décidé de modifier les dates de relèves et de facturation sur les communes de Plozévet, Tréogat, Pouldreuzic et Plovan.

Le changement des dates de relève

Dès 2018, la relève s'effectuera sur les mois de juin et juillet (au lieu d'octobre et novembre). Nous vous remercions de faciliter l'accès à votre compteur aux agents SAUR.

En cas, d'absence, une carte d'auto-relevé est déposée dans votre boîte aux lettres. Dans ce cas, nous vous remercions de nous communiquer votre relevé de compteur directement sur :

http://monreleve.saurclient.fr

Le changement sur votre facture

Pour l'année 2018

Vous êtes mensualisé : en août 2018 vous recevrez une facture correspondant à votre consommation d'eau entre votre relevé d'octobre 2017 et votre relevé de juin 2018, sur 8 mois de consommation avec un calendrier de 12 mensualités.
Vous n'êtes pas mensualisé : en juin 2018, vous recevrez la facture d'acompte de votre consommation sur la base du relevé d'octobre 2017. En août, vous recevrez une facture correspondant à votre consommation d'eau relevée en juin 2018.

Pour l'année 2019

Vous êtes mensualisé : en août 2019, vous recevrez une facture correspond à votre consommation d'eau relevée en juin 2019 avec votre nouveau calendrier de paiement.

Vous n'êtes pas mensualisé : en février 2019, vous recevrez la facture d'acompte de votre consommation sur la base du relevé de juin 2018. En août 2019, vous recevrez une facture correspondant à votre consommation d'eau relevée en juin 2019.

Ces changements permettront de vous apporter un meilleur service. Nous vous remercions de votre compréhension.

Réflexion sur les tarifs des centres de loisirs

Durant le premier semestre 2017, l'ensemble des responsables des accueils de Loisirs et services Enfance ont planché sur les tarifs des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

En effet, les directives de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) sont fermes : il faut faciliter l'accès aux loisirs pour tous, en mettant notamment en œuvre des tarifs adaptés aux revenus des familles.

Les volontés politiques vont également dans le sens d'une harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire.

Les objectifs de ce projet sont simples : chaque famille du Haut Pays Bigouden doit pouvoir inscrire son enfant au centre de loisir et chaque enfant doit pouvoir découvrir et profiter des nombreux loisirs et activités proposés par les ALSH du territoire, et tout cela bien entendu, en minimisant les contraintes financières.

Ainsi, depuis la rentrée de septembre, nous pouvons déjà constater de nouvelles grilles de tarifs selon les revenus des familles dans les différentes communes du Haut Pays Bigouden. Celles-ci s'appuient sur le Quotient Familial des familles qui prend en compte l'ensemble des revenus (dont les aides de la CAF) ainsi que la composition des familles.

Quelques mois pour s'y habituer et le tour est joué !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous adresser aux mairies ou à la communauté de communes.

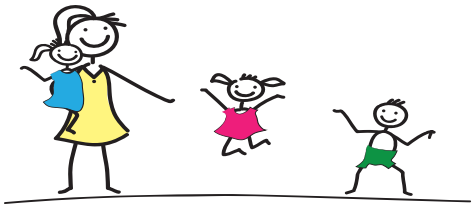

Info locale...

Troc' Textile *créatif* 2017

Aurélie et toutes ses petites astuces « zéro déchet » qui vous simplifient la vie a conquis le public ! Plus d'infos sur la page facebook de l'association Zéro Waste Cornouaille

Dimanche 19 novembre, la Halle Raphalen de Plonéour-Lanvern a accueilli le 4ème Troc Textile Créatif proposé par les Communautés de Communes du Haut Pays Bigouden et du Pays Bigouden Sud pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Ce rendez-vous écoresponsable semble désormais faire partie des habitudes des Bigoudens qui ont encore été nombreux à se déplacer : plus de 2 500 !

En plus du Vide Dressing et des puces couturières organisés par l'association E-Ker, de nombreux partenaires étaient présents afin de proposer des ateliers pratiques et ludiques liés au réemploi et à la réutilisation.

Au détour des allées, chacun a donc pu trouver son bonheur !

Fashionistas et couturières se sont ruées sur les bonnes affaires dès l'ouverture tandis que d'autres se sont tranquillement initiés au bricolage, à la réparation de petit matériel électroménager, à la couture, au tricot ou même au jardinage écoresponsable.

Atelier zéro déchet durant le Troc Textile

Évolution du Service Instruction des Autorisations du Droit des Sols

Equipe du service ADS

Pour édifier n'importe quel type de construction ou réaliser certains aménagements, il est nécessaire d'obtenir une autorisation de la part de la commune. Le Maire délivre alors une Autorisation du Droit des Sols (ADS). Cette autorisation est donnée au vu du respect des règles nationales d'urbanisme (RNU, loi « littoral », etc.), locales (SCOT, PLU, etc.) et des servitudes dites « d'Utilité Publique » (Plan de Prévention des Risques Littoraux, Respect de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, etc.).

Jusqu'au 1er juillet 2015, date fixée par la loi « ALUR », les communes de moins de 10 000 habitants pouvaient bénéficier de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat (ancienne DDE devenue DDTM) pour instruire les demandes d'ADS (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc…).

Le service instructeur se charge de vérifier la conformité du projet au regard des différentes règles d'urbanisme et soumet au Maire, autorité compétente, un projet de décision dont il reste l'unique signataire.

La loi « ALUR » est revenue sur cette mise à disposition de la DDTM pour certaines Communes et les Communes du Pays Bigouden ont dû s'organiser à travers l'échelon intercommunal pour assurer cette mission.

En cela les Communautés de Communes du Pays Bigouden Sud et du Haut Pays Bigouden ont réussi à créer chacune un service d'instruction des ADS, auquel toutes les communes de leur territoire respectif ont adhéré.

C'est pourquoi, comme pour d'autres compétences (personnes âgées, habitat), il est apparu cohérent au terme de 2 années d'exercice, d'engager des discussions pour ne disposer que d'un seul service ADS sur l'ensemble du pays bigouden afin de partager les mêmes pratiques et d'être mieux identifié par les porteurs de projets.

Ce projet de service sur l'intégralité du Pays Bigouden s'articule autour du développement du service ADS de la CCPBS (portant toutefois intégration d'un agent de la CCHPB sur les 2 agents supplémentaires recrutés). Le service sera donc composé de 8 agents (un responsable, 6 instructrices et une assistante chargée d'accueil). Il convient de préciser qu'afin de jauger l'activité réelle et de garantir un lancement optimal du service, un agent instructeur contractuel sera recruté sur l'année 2018.

Les objectifs du Service d'Instruction des ADS (SIADS) du Pays Bigouden restent de garantir la sécurité juridique des actes qui sont proposés aux communes et une certaine qualité de service.

Il est en effet important de pouvoir être disponible pour les communes souhaitant des informations ou conseils. Les instructeurs tentent au maximum d'établir un contact avec le demandeur ou son architecte/constructeur pour lui remonter les éventuels points bloquants et limiter les demandes de pièces complémentaires, ce qui permet, assez souvent, d'optimiser les délais d'instruction des demandes.

Les déplacements des instructeurs sur site sont également encouragés pour mieux appréhender le projet dans son environnement.

Ce service profitera également aux services des deux communautés de communes (habitat, développement économique notamment) afin de renseigner, à l'occasion de permanences, un porteur de projet sur les règles d'urbanisme applicables.

Le SIADS du Pays Bigouden restera basé au 14, Rue Charles LE BASTARD à Pont-l'Abbé et sera fonctionnel sur son nouveau périmètre d'intervention au 1er janvier 2018.

Vie locale...

Ty Mô jet, une reprise réussie !

Sophie et Manu, les gérants du commerce-bar

Au mois de juin 2017, Sophie et Manu ont repris le commerce Ty Mô Jet à Peumerit. Au mois de juillet l'inauguration avait rassemblé nombre de Peumeritois, mais aussi des habitants des communes alentour, venus souhaiter la bonne réussite à leur installation. L'épicerie, la salle du bar, le velum et la terrasse offrent ensemble un bel espace de rencontre.

Épicerie et plus encore...

Sophie a maintenu les rayons traditionnels de l'épicerie tout en les étoffant avec notamment le rayon charcuterie. Elle explique : « *je change certains produits, selon les semaines, ce qui permet aux clients de varier leurs menus* ». Elle a aussi créé un rayon bazar à petits prix, avec papeterie, petits jouets et bijoux fantaisie, vaisselle, etc. Les arrivages sont permanents et permettent de renouveler régulièrement le stock.

Sophie propose aussi chaque jour sandwichs et croque-monsieurs au déjeuner ainsi que croissants et pains au chocolat le week-end. Les commandes et les réservations sont possibles pour la viande, les pains, viennoiseries et les gâteaux. A noter l'existence de dépôts de pain et de tabac.

Au Bar

En plus du jeu de fléchettes installé côté bar, sont maintenant disponibles dans le velum un billard, un flipper et un baby-foot.

Sophie et Manu ont à cœur de réussir dans la commune avec ce service d'animation au centre-bourg, appartenant à la communauté de communes. La convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous et chacun est le bienvenu. Ils vous attendent !

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Mardi-Mercredi-Jeudi 7h30-13h et 16h30-20h**
- **Vendredi 7h30-13h et 16h30-21h**
- **Samedi 8h-14h et 16h30 -21h**
- **Dimanche 8h-14h et 16h30-20h**
- **Fermé le lundi**

Commandes : 02 98 82 92 86

Exposition...

200 ans d'histoire sur Landudec

Balance et bocaux à bonbons dans les commerces de l'époque

L'Association du Patrimoine de Landudec, a été relancée en 2006, après quelques années de sommeil. La fermeture du collège a été pour tous une prise de conscience d'un monde qui disparaît.

Notre devise
« Passeurs de mémoire en témoigne »

Nous avons mis en place une activité de restauration des vieux lavoirs. Nous nous sommes cependant surtout lancés dans le collectage des souvenirs des gens de la commune. Après avoir retracé l'histoire de l'École à Landudec, nous nous sommes intéressés à celle des commerçants et des artisans de la commune.

L'arrivée du SUPER U dans la commune ne pouvait en effet pas manquer de soulever la question : comment faisait-on auparavant pour se procurer tout ce que la vie quotidienne exige ? C'est à cette question que nous avons tenté de répondre : d'une part en cherchant dans la documentation disponible, d'autre part en rencontrant les familles d'artisans ou de commerçants.

Nous avons eu un accueil très favorable de la part des personnes concernées. Le résultat de ce travail a été présenté lors d'une exposition en octobre dernier.

Cette exposition, fruit d'un collectage de photos auprès des familles, a été complétée par l'édition d'un ouvrage retraçant de façon plus complète l'évolution du commerce et de l'artisanat à Landudec durant les deux siècles passés.

Nous avons ainsi pu reconstituer l'histoire de certains commerces depuis deux siècles, et par là même, celle des plus anciennes maisons du bourg.

Ce travail sur la mémoire collective de la commune a rencontré un écho très favorable et nous encourage à continuer ce travail.

Collectif des Bibliothèques du Haut Pays Bigouden

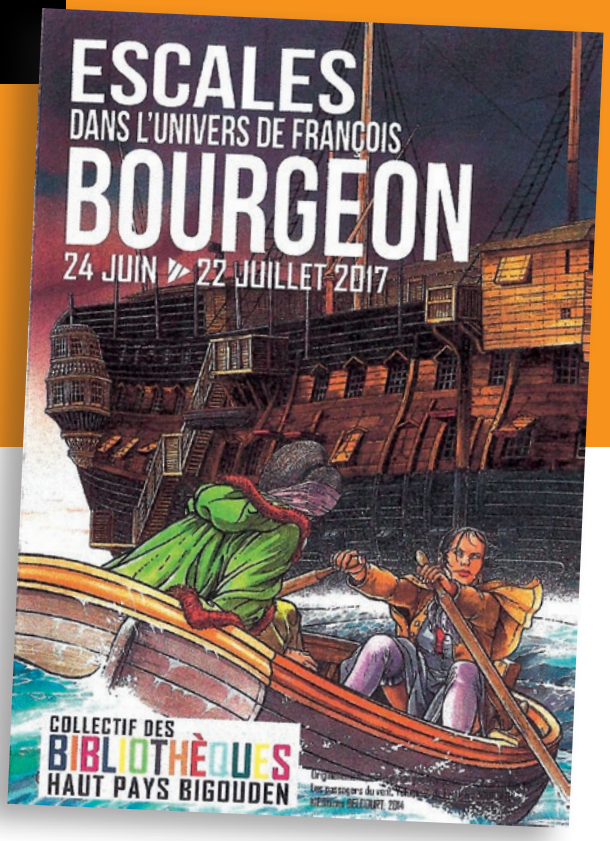

Les bibliothèques, éléments majeurs de la diffusion de la culture, constituent, quelque soit leur taille, une institution de nos communes.

Presque toutes les communes du Haut Pays Bigouden ont une bibliothèque ou une médiathèque. La médiathèque de Plozévet d'un coté et celle de Plonéour Lanvern de l'autre, qui travaille sur un projet de développement, sont les deux équipements importants du territoire. Les autres bibliothèques municipales constituent de plus petites structures. Ce service public, qui existe dans presque toutes les communes, ne peut fonctionner que grâce à quelques salariés mais n'existerait pas sans les bénévoles qui y consacrent bien du temps et de l'énergie.

Afin de gagner en dynamisme et en efficacité dans la diffusion de la culture, les bénévoles et salariés qui gèrent les bibliothèques municipales de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden ont souhaité, dans leur majorité, s'associer pour «travailler ensemble» sous la forme d'un collectif.

Les domaines à mutualiser entre les bibliothèques ont été définis et sont forts nombreux, ce qui implique un travail important et de longue haleine par une équipe soudée. Pour mettre en avant cette volonté de cohésion, il fallait un grand projet intercommunal qui permettrait également aux différents acteurs de se connaître pour bien travailler ensemble. C'est dans ce cadre que la mise en avant de l'œuvre de François BOURGEON par le biais d'une exposition a été retenue. Ce choix a paru évident de part la présence d'un scénariste et auteur majeur de bandes dessinées résidant de longue date dans le Haut Pays Bigouden.

Ce projet n'a pu se réaliser que grâce à François BOURGEON et à celle de son éditeur, les éditions Delcourt, représentées par Monsieur Grégoire SEGUIN, qui ont apporté généreusement leur contribution. Il a, par ailleurs pu être monté dans de bonnes conditions sur le plan financier, grâce aux participations des communes et de différents sponsors. Ce projet porté par les bibliothèques de Landudec, Peumerit, Plogastel Saint Germain, Plonéour-Lanvern, Plovan, Pouldreuzic et Tréogat s'est concrétisé par :

Un travail avec le collège de Pouldreuzic qui s'est montré intéressé.
Bien qu'une intervention ne soit pas possible dans les écoles élémentaires (BD adulte) l'école de Guiler-sur-Goyen a travaillé sur l'initiative d'un enseignant sur le sujet.

Un mois de manifestations du 24 juin au 22 juillet 2017 comportant :

- Une exposition d'affiches à Tréogat,
- Une exposition «Les Passagers du vent» à Plovan,
- Une exposition «La petite fille du Bois Caïman» à Plonéour-Lanvern,
- Une exposition des travaux du collège de Pouldreuzic à Pouldreuzic,
- Une projection d'un documentaire à Landudec et à Plogastel Saint Germain.

Les membres du collectif souhaitent continuer à agir ensemble, dans un premier temps, sur des projets d'animations et des échanges de documents. Ils espèrent qu'un jour les bibliothèques du secteur puissent fonctionner en réseau dans le cadre de l'intercommunalité.

Aventure littéraire à Gourlizon

La municipalité de Gourlizon s'est engagée dans un projet global de réaménagement de son centre-bourg, qui a nécessité plusieurs déconstructions. Même si les habitants sont globalement satisfaits de ces évolutions, une certaine nostalgie s'est fait jour... Les démolitions ont touché des bâtiments qui avaient été au coeur de la vie du bourg et emportent avec elles, la mémoire de la commune. Sensible à ce sentiment, la mairie a missionné Michel SUZZARINI, écrivain public, pour aller à la rencontre des habitants et les amener à raconter cette histoire, de manière à en faciliter la transmission. Un livre sera ensuite publié.

Cette démarche ayant entrainé un bel enthousiasme, la mairie a aussi décidé de s'engager dans la Fête de la lecture ! Également organisé par Michel SUZZARINI, cet évènement se déroulera en deux actes sur 2018 :

- le 20 janvier : un temps de lecture organisé sur toutes les communes partenaires. Les habitants sont invités à proposer un texte.
- des demi-journées étalées sur l'année dans les communes partenaires où 3 lectures à chaque fois, permettront de découvrir son territoire.

Un thème : l'environnement sous ses différentes déclinaisons.

Cette dynamique est particulièrement tombée à pic sur Gourlizon, car elle recroise avec une autre démarche individuelle : celle de Jean-François BESCOND. Ce dernier a eu connaissance d'un manuscrit écrit par **René LE CORRE**, habitant de Gourlizon au début du siècle dernier et qui raconte son quotidien. M. BESCOND l'a fait publier sous le titre : « Mon Finistère, Racines du bout de la terre ». Un joli livre à mettre sous le sapin, en attendant celui en préparation !

Inauguration de la plaque Pierre-Jakez HÉLIAS à l'école de Pouldreuzic

Pouldreuzic a voulu honorer la mémoire de Pierre-Jakez HÉLIAS, (Per-Jakez HÉLIAS en breton), commune natale de l'auteur du « Cheval d'orgueil, le 7 octobre 2017.

Une plaque à son effigie, imaginée par l'artiste Pierre TOULHOAT, a trouvé place à l'entrée de l'école intercommunale qui porte le nom de l'écrivain.

Les amis de Pierre-Jakez HÉLIAS avaient demandé à Pierre TOULHOAT de créer une œuvre qui lui rendrait hommage. Les deux hommes se connaissaient bien et avaient œuvré ensemble au sein de fêtes bretonnes. Ils étaient deux chevilles ouvrières du Festival de Cornouaille. Pierre TOULHOAT prépare alors une maquette destinée à la réalisation d'une plaque de bronze. Mais sa santé décline. Il décède en 2014.

L'histoire est suspendue. Yves TOULHOAT, le fils de Pierre TOULHOAT, reprend le flambeau. Il veut faire aboutir l'œuvre de son père et en parle à Jakez Bernard, qui fut un temps directeur artistique du Festival de Cornouaille et aussi l'ami de Pierre-Jakez HÉLIAS. Jakez BERNARD va donc mettre en place une structure qui permettra la réalisation de la plaque. La Région Bretagne et la Commune de Pouldreuzic donnent leur feu vert.»

La maquette est confiée à la fonderie CORNEVILLE-HAVARD, installée à Villedieu-Les-Poêles, dans le département de La Manche. En demandant ce travail à cette entreprise, spécialisée dans la confection de cloches, la commune savait que la plaque serait parfaite. Cet établissement est réputé pour sa technique, son amour du détail, son souci de recréer des œuvres à l'identique.

La plaque de bronze mesure 1,20 m de haut sur 80 cm de large et 7 cm d'épaisseur. Elle pèse une bonne centaine de kilos. Cette plaque n'est pas seulement symbolique. Elle est un vrai hommage au grand écrivain que fut Pierre-Jakez HÉLIAS et aussi un hommage à Pierre TOULHOAT, qui a toujours voulu faire perdurer l'art en Bretagne.

Le coût de ce bronze est de 14 696 € dont la participation de la Région Bretagne s'élève à 13 200 €.

Cérémonie d'inauguration en présence du Président de la Région Bretagne Loïg CHESNAIS-GIRARD

La plaque de bronze à l'effigie de Pierre-Jakez HELIAS

Entreprise familiale Kerné

Mesmeur POULDREUZIC

La nouvelle boutique Kerné

La cidrerie artisanale Kerné, située à Pouldreuzic, est une entreprise emblématique du territoire du Haut Pays Bigouden. La qualité de ses produits est le reflet d'un savoir-faire unique, issu d'une longue expérience.

Reprise en 2009 par les enfants de Mr Yves BOSSER, Anne, Claude et Gérard, cette entreprise ne cesse d'évoluer :

- **1947** : création d'une activité de productions de cidre par Mr Pierre BOSSER
- **1965** : appellation KERNE, création du logo aux « deux pommes »
- **1977** : reprise de l'entreprise par Mr Yves BOSSER, fils de Mr Pierre BOSSER, et Michèle son épouse
- **1990** : création d'une boutique sur le site
- **2015/2016** : construction d'un nouveau bâtiment pour optimiser sa production
- **2016** : ouverture de la nouvelle boutique sur le site
- **2015** : obtention de l'homologation IGP (Indication géographique protégée)

Entrée vers la boutique Kené

Actuellement, 18 salariés sont embauchés en CDI. Ceci pour répondre à une production en constante évolution. En 1977, 700 hectolitres étaient produit. Aujourd'hui, en 2017, c'est 13 000 hectolitres qui sortent de la cidrerie.

Soucieuse de la qualité et de la régularité de leurs produits, cette entreprise familiale est régulièrement récompensée. Les médailles d'or (cidre KELTYS bio et cidre doux) et d'argent (jus de pommes pétillant) obtenus en 2017 au Salon de l'Agriculture de Paris en sont un exemple.

L'entreprise est fortement implantée au niveau local tant pour son approvisionnement, sa production, que pour la distribution de ses produits (80 % dans le Finistère).

Partenaire du festival de Cornouaille à Quimper et d'autres manifestations, elle apporte aussi régulièrement son soutien aux associations locales.

Afin de mettre davantage en valeur leurs produits, Kerné a inauguré en 2016 sa nouvelle boutique. Entièrement refaite à neuf, elle se veut moderne et authentique, « *une boutique qui nous ressemble* » affirme Anne « *un lieu chaleureux, convivial, agréable tant pour le public que pour le personnel* ». Dans cet espace, le mariage du bois, de la pierre et de la chaux, tout comme les luminaires, en font un lieu chaleureux, agréable qui favorise la sérénité. Cette boutique de 400 m² est l'histoire d'une rencontre entre Anne, Gérard, Claude et Mr David LOPEZ, décorateur à Douarnenez. Ensemble, ils ont imaginé une boutique originale et unique en son genre, où l'on trouve l'ensemble de la gamme KERNE ainsi que divers produits locaux.

Ce véritable lieu de vie accueille un coin jeu, un espace de dégustation près de la cheminée mais aussi une cuisine ouverte. C'est là notamment que se déroulent tout au long de l'année des ateliers culinaires aux thèmes variés : le Japon, les produits de la mer, etc. Ces animations connaissent un grand succès et favorisent le partage et la convivialité.

Toujours dans l'objectif de faire connaître leur savoir et de valoriser leur entreprise, les responsables organisent régulièrement des visites ouvertes au public.

Afin de développer cet aspect, un musée s'ouvrira en 2018. Il sera adossé à la boutique.

Le Patrimoine de Plogastel

Journée chantier d'octobre 2017

Présentation de l'association

Créée en octobre 2000, l'association « **Le Patrimoine de Plogastel** » s'est donné pour objectif « la préservation et la mise en valeur du patrimoine plogastellois et tout ce qui s'y rattache ». Le déclic est venu d'une visite à Saint Honoré où la chapelle abandonnée se signalait au visiteur par des pignons envahis par la végétation.

Les chantiers

- L'association s'est attelée au sauvetage ou à la consolidation de monuments religieux en commençant par des chantiers simples : la croix de Pendréo, la croix des trois curés, la croix dite « Croaz an tennou » et la chapelle de Saint Honoré. Ce gros chantier a été récompensé par l'oscar régional du bénévolat attribué par la BPBA. Les lavoirs de Minven et Kervinic Laë sont en cours de restauration. La création et l'entretien de chemins de randonnée sont également à l'ordre du jour.

- Une autre tâche de l'association a été de fixer par l'écrit ou par la photo des éléments de la mémoire locale. C'est ainsi que « Plogastel au fil du temps » relatant l'histoire locale pendant le siècle passé, « les noms de lieux à Plogastel », travail sur la toponymie qui nous renseigne sur l'origine des noms des hameaux, puis « les passeurs de mémoire » retraçant un siècle de l'histoire (1850 à 1950) de « Ménez Kerveyen », ont été édités.

- Depuis novembre 2014, une convention de partenariat de gestion du site de Saint Avé a été signée avec la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden. Au centre des préoccupations se trouve la sauvegarde du bâtiment de ferme d'une architecture remarquable, propriété de la CCHPB. Le site étant inclus dans le périmètre de captage, l'association s'est engagée à respecter dans le cadre de ses chantiers, l'ensemble des dispositions pour éviter toute pollution dans l'espace environnant les bâtiments.

Circuit des lavoirs

La chapelle Saint Honoré

Voyage de cohésion

Forte d'une cinquantaine de membres, l'équipe de bénévoles est composée de Plogastellois et de personnes extérieures à la commune. Pour assurer la cohésion et enrichir l'esprit d'équipe, l'association propose chaque année à ses membres de partir à la découverte des richesses patrimoniales hors de Bretagne. C'est ainsi que l'Artois, le Boulonnais, l'Aunis, la Saintonge et enfin le Calvados et le Cotentin ont été sillonnés.

La Fête du Patrimoine

Chaque année, le premier samedi du mois d'août, la Fête du Patrimoine, une des manifestations les plus importantes de la commune, réunit de nombreux convives dans le cadre de l'enclos de la chapelle Saint Germain.

Obtention du label Éco-École à Georges Le Bail

Levé du drapeau Eco-Ecole en présence de Pierre PLOUZENNEC, maire de Plozévet

Qu'est ce que le programme Éco-École ?

Ce programme a été mis en oeuvre par l'office français de la FEEE (Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe). Il repose avant tout sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, direction, personnel administratif, etc), mais également du territoire (représentants de la collectivité locale, agents territoriaux, associations, parents d'élèves, etc) autour d'un projet commun d'éducation au développement durable, au sein des établissements scolaires.

Objectif du programme

Ce programme favorise une réflexion de proximité sur les enjeux environnementaux. Les différents acteurs entrent en partenariat pour travailler sur des thèmes prioritaires : les déchets, l'eau, l'énergie, l'alimentation, la biodiversité, la solidarité, la santé. A Plozévet, les thèmes retenus pour l'année 2016-2017 sont : l'alimentation, les déchets, la solidarité.

Une méthodologie unique

Initié par la mairie, le comité de pilotage, composé des enseignants, de la directrice de l'école, des élèves, des parents d'élèves, des élus et des agents périscolaires, s'est réuni régulièrement afin de suivre les avancées des différents axes travaillés. L'implication de ses membres a contribué à faire évoluer les projets. Avant d'agir, un diagnostic a été réalisé afin d'établir un état des lieux. Pour ce faire, les élèves ont réalisé en classe, un questionnaire sur les habitudes de tri des déchets. De plus, une pesée systématique des déchets du restaurant scolaire a été effectuée. A partir de ce constat, un plan d'actions à mener sur l'année a été défini. Ainsi, les élèves ont pu vérifier et mesurer l'impact des actions mises en place : informations plus claires sur les consignes de tri, mise à disposition d'outils qui facilitent le tri, baisse du poids des déchets lié au gaspillage alimentaire.

Afin de faire participer activement les élèves, les enseignants les ont associés à la démarche pédagogique. Les projets sont ainsi mis en relation avec le programme scolaire et font partie intégrante du projet d'école. Il est important de souligner que le projet Éco-École a impliqué tout l'établissement et la communauté de communes qui se préoccupe des questions environnementales depuis de nombreuses années déjà.

Travailler ensemble a été la clé du succès ! En effet, fédérer et mobiliser tous les acteurs autour d'un projet commun est ambitieux et permet à chacun de prendre conscience de l'impact de ses attitudes et de ses choix sur son environnement et son entourage.

Valorisation des projets par une labellisation

La cérémonie du 18 octobre, célébrée dans la cour de l'école, a permis de mettre en exergue la labellisation. Le Maire, Pierre PLOUZENNEC, a salué le travail collectif, les efforts menés et la créativité déployée à travers les actions mises en œuvre. Il a ensuite orchestré le lever du drapeau Éco-École. Les élèves ont pu enfin goûter le plaisir d'une pause gourmande avant de retrouver leurs pupitres et, qui sait, de nouvelles actions à imaginer...

Le Printemps des Artistes

Il est déjà temps d'annoncer le retour du printemps ... des artistes !

La prochaine édition de ce rendez-vous annuel des jeunes musiciens, danseurs et comédiens se déroulera les **18 et 19 mai prochain**. Une nouvelle fois, des stages de découverte proposés sur les communes du Haut Pays Bigouden permettront aux jeunes de connaître les joies d'une première expérience artistique, avant une soirée où résonneront sur les planches de l'Avel Dro les pas, rimes et mélodies de talents locaux prometteurs.

Le **vendredi 18 mars 2018 à 20h30**, nous entamerons les réjouissances du week-end par le spectacle humoristique Les adolechiants de Franck Perrigault. Sens de l'autodérision conseillé !

Un évènement organisé par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, l'Ulamir du Goyen, les associations Tamm Kreiz et Dihun.

Spectacle de danse de Tamm Kreiz

Programme Culturel

Dihun

Saison 2018

22ème fête de l'accordéon à PLONÉOUR-LANVERN

La fête de l'accordéon invite Willy ABARO, artiste Quimpérois ayant fréquenté le festival depuis son adolescence. Depuis Willy a croisé la route d'artistes aussi divers que LAVILLIERS, VOULZY, PAGNY ou Hélène SÉGARA sur des plateaux télé pour les besoins de promo, mais aussi OLAV'H, TRÉVIDY ou le Brestois SHARLUBÊR depuis 2002 au programme du week-end :

Dimanche 28 janvier, 16h - Halle Raphalen

Swing of France Quartet

La contre-attaque du jazz musette

Sous ce manifeste, les nouveaux héros de la valse swing vous interprètent une petite histoire méconnue du Jazz européen qui retentissait dans les bals des années 40, un véritable patrimoine culturel français dans l'air du temps. Un quartet atypique qui perpétue avec tradition et modernité, l'esprit du jazz Musette.

- Erwann MELLEC : accordéon
- Thomas LE BRIZ : guitare
- Erwan SALMONT : saxophone
- Frédéric ROBERT : batterie

Monsieur WILLIAM

Monsieur William fait un numéro d'équilibriste entre flonflon parnassien et déhanchement chaud cacao. Le duo raconte le quotidien comme l'absurde avec une poésie un peu brute, souvent décalée, où le tango se frotte à la java, le musette valse avec l'élégance. Avant tout groupe de scène à l'énergie palpable, Mr William exalte le publique aux rythmes des guitares swing et de l'accordéon avec Mikel DRONVAL ; chant, guitare Willy ABARO : chant, accordéon.

Tarifs : dimanche : 8-6 € / les 2 jours : 12-10 €

Samedi 27 janvier, 20h30 - Halle Raphalen

Bob & Hercule Trio

Une dose de folies féminines...

2 filles survoltées à l'accordéon et un contrebassiste pour une frénésie de chansons, Un univers musical enthousiaste, créatif, et fantaisiste à souhait : que du plaisir à partager.

- Nolwenn TANET : chant, accordéon
- Priscilla LECLERCQ : chant, accordéon
- Philippe HENNER : Contrebasse

ubêr Trio

SHARLUBÊR est né en 1967 à St Renan dans le Finistère dans la même clinique que la chanteuse Nolwenn LEROY mais pas à la même époque ! Fils d'agriculteurs, sa mère chante en travaillant, son père chante en travaillant. Dès ses 5 ans il pense à devenir musicien avec un petit jouet, une guitare électrique que lui a offert sa marraine pour son Noël. 50 ans plus tard ,un esprit barjo-réaliste flotte toujours sur ses chansons.

- Sharluber : chant, guitare
- Willy ABARO : accordéon
- Miky LEROY : percussions

www.sharbuler.com

Tarifs : samedi : 8-6 € / les 2 jours : 12-10 €

Samedi 27 janvier, 17h - Halle Raphalen

Cie Sharlalune - Youpi La Vie

Spectacle de chanson pour les mômes, les mouflets, les loupiots…

Un joli voyage musical avec des instruments farfelus, des bruits de bouches, des jouets. Un trio espiègles, taquins, sautillants.

- Sharluber : chant, guitare
- Willy ABARO : accordéon
- Miky LEROY : percussions

www.sharbuler.com

Tarifs : 4 € (120 places)

en partenariat avec **AMZER VAK**

dihun@ploneour-lanvern.fr - 02 98 87 68 41 - www.dihun.fr

Samedi 17 mars 2018, 20h30 - Avel Dro, Plozévet

FLAMENCO POR UN POETA
Cie Luis de la Carrasca

Luis de la Carrasca se lance le défi de recréer l'univers du poète le plus flamenco de son temps, Antonio Machado. Il désire faire découvrir son œuvre moins populaire que celle de Federico García Lorca.

Les poèmes d'Antonio Machado traduisent la joie et le bonheur de vivre, l'amour mais dépeignent aussi le paysage d'une Espagne en guerre. Républicain detoujours, Machado se retrouve naturellement dans le camp des opposants à Franco et met sa plume au service du peuple. Chant, guitare et danse donnent vie au personnage. Luis de la Carrasca et ses fidèles complices interprètent cette création avec imagination, sincérité, générosité, émotion et brio. Ces «flamencos» expriment l'impatience, l'inquiétude, la résignation, l'espérance, la joie qui sont des signes du temps et à la fois des révélations de l'être. Un spectacle qui saura conquérir le cœur du public avec un Flamenco authentique, profond, passionnel en alliant à merveille tradition et innovation, toujours à la recherche de la magie du «Duende».

www.luisdelacarrasca.com

Tarifs : 10 - 15 €

Vendredi 30 mars 9h30, 11h, 17h30 - Avel Dro

TUBULUS – Philippe OLIVIER

SEMAINES DE LA PETITE ENFANCE

Les cloches tubulaires tintinnabulent dans les haut-parleurs disposés au-dessus du public.

Chacun se pose, s'apaise et est happé par les volutes de sons. Tubulus vient de commencer !

Tubulus est une proposition musicale douce qui enveloppe le spectateur dans un bain sonore constitué de plus de 10 haut-parleurs répartis autour et au-dessus le public… L'immersion est totale.

Conçu pour le tout jeune public, ce spectacle musical et sonore met en avant l'aspect visuel, le côté ludique de la musique, une relation magique entre le geste et la production de sons, il est constitué de pièces musicales très contrastées les unes par rapport aux autres, autant d'éléments destinés à faciliter la compréhension de ce concert par les plus petits et à le tenir en haleine jusqu'à la fin.

Philippe Ollivier : Bandonéon.

www.philippeollivier.com

Tarifs : 6 - 8 € *(50 places - à partir de 6 mois)*

Dimanche 11 février 2018, 17h - Avel Dro, Plozévet

ECHOA – Cie ARCOSM

DANSE ET MUSIQUE

Tendre un arc entre corps et son pour dépasser la cohabitation classique des musiciens et des danseurs. Dans cette volonté d'un espace commun subtil, ils posent sur le plateau deux structures de percussions, avec et autour desquelles la construction de la pièce va s'accrocher.
Sans pour autant échanger leurs rôles, ils vont fouiller leurs gestes, s'approprier les rythmes des uns et des autres pour faire jaillir un sens inédit.
Comment un percussionniste danse-t-il ? Comment sonne un corps de danseur ? *« Succès planétaire mérité pour cette pièce insolite de la Compagnie Arcosm, créée en 2001. […] Un tourbillon musical et chorégraphique inédit et généreux, subtil et poétique. Jubilatoire ! »* Télérama Sortir.
Conception et mise en scène : Thomas Guerry & Camille ROCAILLEUX
Danseurs : Emmanuelle GOUIARD et Thomas GUERRY
Musiciens : Clément DUCOL et Matthieu BENIGNO ou Mathieu BEN HASSEN
Régisseur lumière : Fabien LEFORGEAIS, Régisseur Son : Olivier PFEIFFER

www.compagniearcosm.fr

Tarifs : 7 - 10 - 15 €

Vendredi 18 mai 2018, 20h30 - Avel Dro, Plozévet

Franck PÉRIGAULT

« LES ADOLÉCHIANTS »

Dans le cadre du « Printemps des Artistes »

Du rire pour dialoguer : un one man show interactif en famille.

Franck Perrigault (psychothérapeute et humoriste) réussi l'exploit de faire hurler de rire de concert parents et ados. La sexualité, la drogue, les réseaux sociaux et bien d'autres sujets qui préoccupent les jeunes et leurs aînés sont décortiqués de façon hilarante. Une belle manière de faire de la prévention et de rapprocher les générations.

Avec vivacité il partage des anecdotes, rebondit sur tout ce qui seprésente, faisant de chacune de ses représentations un moment unique, et parvenant ainsi à jumeler «informations- prévention-Rire». Un petit joyau à ne pas manquer pour tous ceux qui veulent passer un bon moment.

www.adolechiants.com

Tarifs : 6 - 8 €

en partenariat avec **AMZER VAK**

dihun@ploneour-lanvern.fr - 02 98 87 68 41 - www.dihun.fr